

numéro 112

Vivre à

# SARZEAU

JANVIER  
FÉVRIER  
MARS

2021

Revue municipale d'information

## Actualités

LE POINT SUR LES TRAVAUX

## Dossier

CONNAÎTRE ET PRÉVENIR  
LES RISQUES MAJEURS

## Retour sur

RÉDUCTION DES DÉCHETS :  
DES DÉFIS !

RETOUR SUR

**SARZEAU,  
SOLIDAIRE ET INVESTIE**

SARZEAU

SARZEAU



## Mairie de Sarzeau

Place Richemont - BP 14 - 56370 Sarzeau  
Tél. 02 97 41 85 15  
[www.sarzeau.fr](http://www.sarzeau.fr)

**Horaires d'ouverture au public :**  
**Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h**  
**et de 13h30 à 17h**  
**Le samedi de 8h30 à 12h**

## Mairie annexe de Penwins

Rue Ker An Poul - 56370 Sarzeau  
Tél. 02 97 67 33 41  
Mail : [etatcivilelections@sarzeau.fr](mailto:etatcivilelections@sarzeau.fr)

**Mardi de 9h à 12h**

## Mairie annexe de Brillac

Rue St Maur - 56370 Sarzeau  
Tél. 02 97 26 86 71  
Mail : [etatcivilelections@sarzeau.fr](mailto:etatcivilelections@sarzeau.fr)

**Mardi de 13h45 à 16h45**

## Services municipaux

### • SERVICES TECHNIQUES

Kergroës - 56370 Sarzeau  
Tél. 02 97 41 36 02  
Mail : [servicestechniques@sarzeau.fr](mailto:servicestechniques@sarzeau.fr)  
**Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h**

### • SERVICE ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Parc des sports - Rue du Beg Lann  
56370 Sarzeau

### • SERVICE ENFANCE JEUNESSE ALSH

Parc des sports - Rue du Beg Lann  
56370 Sarzeau  
Tél. 02 97 48 05 05  
Mail : [enfance.jeunesse@sarzeau.fr](mailto:enfance.jeunesse@sarzeau.fr)

### Espace Jeunes

Rue Adrien Régent - 56370 Sarzeau  
Tél. 02 97 48 23 83  
Mail : [espace.jeunes@sarzeau.fr](mailto:espace.jeunes@sarzeau.fr)

### • SERVICE URBANISME / ENVIRONNEMENT PATRIMOINE

Place de Francheville - 56370 Sarzeau  
Tél. 02 97 48 29 60  
Mail urb. : [urbanisme@sarzeau.fr](mailto:urbanisme@sarzeau.fr)  
Mail env. : [environnement@sarzeau.fr](mailto:environnement@sarzeau.fr)

**Lundi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h**  
**Mardi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h**  
**Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h**

### • PORT DE SAINT-JACQUES

Rue Hent Ty Guard - 56370 Sarzeau  
Tél. 02 97 41 72 56  
Mail : [portstjacques@sarzeau.fr](mailto:portstjacques@sarzeau.fr)

#### Hors saison estivale :

**Du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h30 (sauf le vendredi jusqu'à 16h30)**

**En juillet et août : du lundi au samedi**  
**Le lundi de 14h à 18h**

**Du mardi au vendredi de 8h à 12h**  
**et de 14h à 18h**

**Le samedi de 14h à 18h**

**Pour les grutages et l'aire de carénage,**  
**prendre rendez-vous au 02 97 41 72 56**  
**(laisser un message sur le répondeur)**

### • PORT DU LOGEO

Tél. 02 97 26 82 54  
Mail : [portdulogeo@sarzeau.fr](mailto:portdulogeo@sarzeau.fr)

#### Hors saison estivale :

**Du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 (sauf samedi jusqu'à 16h30)**

#### En mai et juin :

**Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30**

**Samedi, dimanche et jours fériés : de 9h à 19h**

**En juillet et août : 7 jours/7**

**Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h**

**Samedi, dimanche et jours fériés : de 9h à 19h**

## CCAS

7 rue du Beg Lann - BP14 - 56370 Sarzeau  
Tél. 02 97 41 31 57  
Mail : [accueilccas@sarzeau.fr](mailto:accueilccas@sarzeau.fr)

### • SERVICE D'AIDE À DOMICILE (SAAD)

Tél. 02 97 41 38 18  
Mail : [saadccas@sarzeau.fr](mailto:saadccas@sarzeau.fr)

**Du lundi au vendredi de 9h à 12h**

### • RÉSIDENCE AUTONOMIE DES CHÊNES

11 rue du Beg Lann - BP14 - 56370 Sarzeau  
Tél. 02 97 48 05 27  
Mail : [residencechesnes@sarzeau.fr](mailto:residencechesnes@sarzeau.fr)

**Du lundi au vendredi de 9h à 12h**

### • PORTAGE DE REPAS

Tél. 02 97 41 31 57  
Mail : [accueilccas@sarzeau.fr](mailto:accueilccas@sarzeau.fr)

### • ESPACE PETITE ENFANCE

28 rue de Brénudel - 56370 Sarzeau  
**Coordination** - Tél. 02 97 48 21 11  
Mail : [coordination@sarzeau.fr](mailto:coordination@sarzeau.fr)  
**Multi-accueil** - Tél. 02 97 48 09 30  
Mail : [multiaccueil@sarzeau.fr](mailto:multiaccueil@sarzeau.fr)

**Relais Assistantes Maternelles (RAM) /**  
**Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)**

Tél. 02 97 48 09 29  
Mail : [ramlaep@sarzeau.fr](mailto:ramlaep@sarzeau.fr)

## Centre Nautique de Sarzeau

Pointe de Penwins - 56370 Sarzeau  
Tél. 02 97 67 38 47  
Mail : [directioncnsarzeau@orange.fr](mailto:directioncnsarzeau@orange.fr)

**Du lundi au samedi selon les périodes :**  
**merci de contacter le CNS**

## La Poste

Rue de la Poste - 56370 Sarzeau  
Tél. 02 97 41 82 87

**Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h45 à 17h**  
**Judi de 9h à 12h et de 14h15 à 17h**  
**Samedi de 9h à 12h**  
**Heure limite de dépôt courrier à 16h**  
**du lundi au vendredi et 11h50 le samedi**

## Trésor public

Trésorerie de Vannes - 5 av. Edgar Degas -  
CS 22537 - 56019 Vannes cedex  
Tél. 02 97 63 23 81

**Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h**

## Espace Emploi de Rhuys

44 rue Iluric - 56370 Sarzeau  
Tél. 02 97 41 33 06

Mail : [pae.sarzeau@neo56.org](mailto:pae.sarzeau@neo56.org)

### Neo Emplois

Tél. 02 97 48 01 68  
Mail : [contact@neoemplois56.org](mailto:contact@neoemplois56.org)

**Du lundi au vendredi**  
**de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h**

## Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération

Parc d'innovation Bretagne Sud II  
30 rue Alfred Kastler - CS 70206  
56006 Vannes cedex

[www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh](http://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh)

Accueil général : 02 97 68 14 24

Service déchets : 02 97 68 33 81

Service permis de construire : 02 97 68 70 70

Espace autonomie seniors du territoire

vannetais : 02 97 68 70 66

**Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30**  
**et de 13h45 à 17h30**

## Espace culturel

Rue du Père Coudrin - 56370 Sarzeau  
Tél. 02 97 48 29 40

Mail : [lhermine@gmvagglo.bzh](mailto:lhermine@gmvagglo.bzh)

#### Hors vacances scolaires :

**Le lundi de 16h30 à 20h**

**Les mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h30**  
**et de 14h à 20h**

**Le mercredi de 9h à 20h**

**Le samedi de 14h à 18h**

**Vacances scolaires (sauf l'été) :**

**Les mardi et vendredi de 10h à 12h30**  
**et de 14h à 19h**

**Les mercredi et samedi de 10h à 12h30**  
**et de 14h à 18h**

**Le jeudi de 14h à 17h**

### • MÉDIATHÈQUE DE SARZEAU

Rue du Père Coudrin (espace culturel)  
56370 Sarzeau - Tél. 02 97 48 29 42  
Mail : [mediatheque.sarzeau@gmvagglo.bzh](mailto:mediatheque.sarzeau@gmvagglo.bzh)

#### Hors saison estivale :

**Les mardi et vendredi de 15h à 19h**

**Le mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h**

**Le jeudi de 10h à 12h30**

**Le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h**

**Vacances d'été :**

**Les mardi et vendredi de 10h à 12h30**  
**et de 15h à 19h**

**Le mercredi de 10h à 18h**

**Les jeudi et samedi de 10h à 12h30**

### • CONSERVATOIRE ET ATELIERS ARTISTIQUES

Rue du Père Coudrin (espace culturel)  
56370 Sarzeau - Tél. 02 97 48 29 47  
Mail : [ecole.artistique@gmvagglo.bzh](mailto:ecole.artistique@gmvagglo.bzh)

## Bureau d'information touristique de Sarzeau

Rue du Père Coudrin - Tél. 02 97 53 69 69  
Mail : [tourisme@golfedumorbihan.bzh](mailto:tourisme@golfedumorbihan.bzh)  
[www.golfedumorbihan.bzh](http://www.golfedumorbihan.bzh)

#### En saison :

**Juillet et août : du lundi au samedi**  
**de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30**

**Le dimanche de 10h à 13h**

**Septembre : du lundi au samedi**  
**de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h**



## Sommaire

**Actualités**

- 05** Dragage du Port de Saint-Jacques
- 06** Sentiers côtiers : des règles à respecter
- 08** Restauration du landier de Beg en Ours

**Dossier**

- 10 à 13** Connaître et prévenir les risques majeurs

**Retour sur**

- 16** Deux cérémonies du 11 novembre restreintes
- 17** L'art dans tous ses états à l'ALSH
- 19** Vélo, bus, co-voiturage : les agents mobilisés

**Directeur de publication :**

David Lappartient

**Coordination et réalisation de la publication :**

service communication, commune de Sarzeau

**Crédits photos :**

commune de Sarzeau, Getty Images

**Création, conception :**Le Studio - [www.lestudio.bzh](http://www.lestudio.bzh)**Impression :** Publi-Trégor**Tirage :** 4500 exemplaires**Imprimé sur papier 100 % PEFC****Bulletin validé le 11/12/2020****Et aussi...**

- 14** Retour en images
- 20** Bloc-notes
- 22** État-civil
- 23** Tribune d'expression

# Edito

**2021 avec Espoir !**

L'année 2020 a été exceptionnelle avec la crise de la Covid-19. Qui aurait pu croire lors des vœux 2020 que toutes nos certitudes seraient balayées de la sorte avec un confinement, une économie affectée et un moral des Français en berne ?

La crise a touché le monde entier avec plus ou moins de conséquences. La municipalité

a été au rendez-vous pour accompagner les décisions du gouvernement et du Préfet du Morbihan. Nous avons toujours été dans l'anticipation pour accompagner la population comme dernièrement encore avec un centre de test antigénique.

Les Sarzeautins et Sarzeautines ont quant à eux montré leur sérieux tout au long de ces mois et je les remercie sincèrement pour leur civisme.

Si la saison estivale a permis à nos entreprises de retrouver une activité presque normale, le deuxième confinement a fragilisé à nouveau la situation de nos commerces et entreprises, et je vous remercie d'avance de bien vouloir leur réserver vos achats en cette fin d'année.

Pour autant, il faut regarder 2021 avec espoir. Le vaccin arrive et permettra de retrouver une vie normale d'ici l'été.

Cette période a aussi renforcé la solidarité et les relations entre voisins. Je souhaite que nous puissions continuer à prendre soin des plus fragiles.

Je nous souhaite de réussir à faire face à cette crise majeure et d'avancer ensemble avec optimisme.

La municipalité sera toujours mobilisée pour accompagner les Sarzeautins et les Sarzeautines.

Bonne année 2021,  
L.M.

David LAPPARTIENT,  
Maire de Sarzeau

**Pour recevoir le bulletin municipal de Sarzeau**

Tous les Sarzeautins, en résidence secondaire ou principale, souhaitant recevoir le bulletin municipal peuvent s'inscrire sur [sarzeau.fr/publications](http://sarzeau.fr/publications) à la liste de diffusion (le bulletin est envoyé uniquement dans le Morbihan).

En cas de changement ou de complément d'adresse merci de prévenir ce même service pour la mise à jour du fichier. Vous pourrez également le télécharger via le site internet [www.sarzeau.fr](http://www.sarzeau.fr) > rubrique Vie Municipale > Les publications

**Service communication : [contact@sarzeau.fr](mailto:contact@sarzeau.fr)**



Rejoignez nous sur  
**Facebook/Commune de Sarzeau**  
et également sur Instagram  
**@communedesarzeau**

## Travaux

# Le point sur les travaux

Malgré la crise sanitaire, qui a ralenti certains travaux, les entreprises poursuivent les chantiers. Petit tour d'horizon des grands chantiers en cours.

## Rue de Kerthomas

La mise en sécurité des cyclistes a été effectuée avec l'élargissement de la voie à 3 m et la mise en place de bordures séparatives entre les vélos et les voitures.

Une légère réduction de la largeur des trottoirs a également été effectuée afin d'éviter les stationnements intempestifs des voitures. Une chicane a été mise en place pour réduire la vitesse sur cette route passante. Les travaux ont débuté en septembre et le chantier devrait être livré en janvier 2021.

## Déviaton de Kérentré

Une déviation a été créée dans le secteur de Kérentré afin de limiter le trafic routier des véhicules lourds desservant la carrière Motte et la déchèterie de Bodérin. Golfe du Morbihan Vannes Agglomération assure la maîtrise d'œuvre d'une déviation passant à l'Est des habitations.

## Rue de la Madeleine



La totalité de la rue a été refaite et offre des aménagements sécurisés pour les piétons et les cyclistes. Après la mise en place des espaces verts, les travaux se sont achevés en novembre dernier.

## La RD780 change



Dans le cadre du plan routier départemental, le département du Morbihan a décidé de réaliser des travaux d'aménagement de la RD780 au niveau de l'échangeur Pont Marcellin - Kerblanquet sur la commune de Sarzeau.

Ces travaux s'inscrivent dans la modernisation de cet itinéraire structurant de la RD780, desserte de la Presqu'île de Rhuys, engagée depuis plusieurs années.

Les principaux objectifs sont :

- ▶ Sécuriser les échanges du carrefour situé à l'intersection de la bretelle de la RD780 et de la RD198,
- ▶ Améliorer la sécurité et les conditions de circulation offertes aux automobilistes empruntant la RD780.

Les travaux sous maîtrise d'ouvrage du département consistent à :

- ▶ Aménager un carrefour giratoire à l'intersection de la RD198, de la bretelle de la RD780 et de la voie communale menant à la piste de BMX. Le nom de ce giratoire a été soumis au vote sur Facebook et [www.sarzeau.fr](http://www.sarzeau.fr) vous avez choisi : le rond-point des Duchesses.
- ▶ Aménager des voies d'insertion et de décélération à Kerblanquet.
- ▶ Prolonger un créneau de dépassement sur la RD780.
- ▶ Supprimer le carrefour situé au lieu-dit Coffournic (intersection entre la RD780 et une voie communale).
- ▶ Renouveler la couche de roulement de la RD780.
- ▶ Mettre en œuvre un séparateur central (glissière béton) en axe de la RD780.

La fin des travaux est prévue au printemps.



## Le parking du Logeo

Le parking du Logeo n'avait pas pu être mis en service l'été dernier comme prévu en raison de la mauvaise météo de l'hiver. Les travaux ont repris en octobre 2020 et sont aujourd'hui terminés.

Il faut encore s'armer de patience pour que le gazon du terre-pierre prenne racine afin d'accueillir les véhicules à partir du printemps 2021.

## Laboratoire Océalab



Le nouveau laboratoire Océalab sera bientôt ouvert au niveau du rond-point de Kergroës. Des aménagements de voirie ont été nécessaires pour rendre un accès sécurisé à ces nouveaux locaux.

### Le saviez-vous ?

**Toute occupation privée du domaine public doit donner lieu à autorisation.**

**Cette permission « précaire et révocable » doit ainsi être accordée en adéquation avec les principes posés par les articles L. 2122-1 et suivants du code général de la propriété des personnes publiques.**

**Les riverains ne peuvent donc pas utiliser le domaine public sans une autorisation de la commune.**

## Requalification des abords du château de Suscinio



Les aménagements autour du château vont se prolonger jusqu'au printemps 2021. Les travaux avancent et le principal secteur mis en œuvre est le parvis devant le château. Ces aménagements permettront de prendre du recul pour mieux apprécier la façade du château et créer un lien visuel avec le marais.

Parallèlement, l'exploitant met en service une salle d'exposition destinée à mieux comprendre les finalités du projet.

Le projet de requalification des abords du château s'inscrit dans le cadre d'un programme global porté par les élus du Département du Morbihan, en concertation avec la commune de Sarzeau, visant à mettre en avant toutes les composantes du site de Suscinio (château, marais, plage, étang, roselière, hameau de Kermoizan) pour développer tourisme et culture à l'intérieur d'un espace bien identifié.

## Travaux

# Dragage du port de Saint-Jacques



Le port de Saint-Jacques connaît un envasement important qui s'est accentué ces dernières années. Aussi, un entretien des fonds portuaires doit être réalisé pour pérenniser les activités du port (nautisme, pêche) et diminuer les odeurs qui se dégagent régulièrement de cette vase.

Lors d'un précédent numéro et lors des réunions de quartier la première phase des opérations de dragage du port de Saint-Jacques avait été annoncée pour l'hiver 2020/2021.

Plusieurs études ont été nécessaires pour obtenir les autorisations réglementaires indispensables à ce type d'opération.

Il était important de définir la filière de gestion des vases la plus intéressante économiquement et écologiquement. Ainsi le choix s'est porté sur la plateforme de traitement de Tohannic à Vannes. Cette plateforme (ICPE) étant la plus proche de notre commune, elle limite l'impact environnemental que représente le transport de vases par camions, et limite également le coût de cette opération.

Une partie du volume dragué au moyen d'une pelle mécanique sera transporté vers cette plateforme après un premier ressuyage (sur site) pour réduire le volume.

Une autre partie des sédiments (contenant beaucoup moins de vase) sera déplacée vers la plage au nord du port afin de recharger cette zone qui montre un fort déficit de sable.

Une contrainte s'est tout de même imposée à nous puisque la commune doit attendre que les bassins de la plateforme de Tohannic soient libres, ce qui sera le cas après l'été 2021.

Ainsi le calendrier des opérations de dévasage doit être reporté d'un an et elles commenceront durant l'hiver 2021/2022.

Le dragage nécessitera également le démontage d'une partie des mouillages du port et le déplacement des bateaux durant les travaux. Les usagers seront avertis en amont du démarrage.



## Nouveauté

# Chasse au trésor pour tous !

La commune de Sarzeau vous propose une chasse au trésor connectée, aussi connue sous le nom de geocaching !

Sous forme d'un parcours ludique de 2,5km, Arthur, Paul et Marie, les personnages fictifs vous guideront sur les traces de l'ancien couvent des Trinitaires, Alain-René Lesage ou encore Raymond Marcellin ! La commune a financé ce parcours pour qu'il puisse être accessible gratuitement et qu'il vous permette de découvrir des histoires locales et anecdotes de votre lieu de vie ou de séjour !

Entre amis, avec vos enfants ou vos petits-enfants, partez ensemble dans les rues de Sarzeau à la recherche du trésor dit « la cache »... Et collectionnez les badges Trésors du Morbihan !



**Pour jouer, téléchargez l'application, « Trésors du Morbihan » disponible sur Android ou Iphone et laissez-vous guider ! Disponible en français et en anglais, l'application sera prochainement traduite en espagnol, allemand, néerlandais et breton.**



## Réglementation

# Sentier côtiers : des règles à respecter



Les sentiers littoraux sont réservés aux piétons, permettant à tous la pratique de la randonnée et de la promenade. Ce sont également des zones sensibles et fragiles pour lesquelles il est essentiel d'observer quelques règles d'usage : ne pas sortir des sentiers, ne pas laisser divaguer les chiens, interdiction aux vélos, chevaux et engins motorisés...

## Ne pas sortir des sentiers.

Certains sentiers littoraux se trouvent notamment en surplomb de falaise et il convient de faire preuve de prudence. D'un point de vue écologique, les abords des sentiers sont parfois constitués d'écosystèmes fragiles et sensibles au piétinement trop important. De plus, certaines zones limitrophes sont très importantes pour la quiétude des oiseaux : chercher à s'approcher peut créer un réel dérangement et l'abandon du site par les oiseaux. La digue qui longe le marais du Duer a fait l'objet d'une suspension de servitude afin

de préserver la quiétude des oiseaux, très nombreux dans ce secteur. Un chemin aménagé et disposant d'observatoires passe en arrière du marais.

La SPPL\* n'est pas conçue pour recevoir des vélos, généralement trop étroite, parfois escarpée. De plus, les vélos peuvent être des agents d'érosion importants, formant rapidement des ornières et déstabilisant les berges. Malgré un affichage de la réglementation dans ce domaine, il n'est pas rare de croiser des cyclistes sur certaines portions piétonnes et ce, malgré les efforts des communes pour informer les usagers.

Par ailleurs, l'ensemble des sentiers littoraux est interdit à la circulation motorisée et il faut noter que la servitude passe généralement sur des terrains privés. Il est essentiel de retenir que la SPPL est réservée aux piétons.

\* Servitude de passage des piétons  
le long du littoral



Presse

Bretons

## en cuisine : un magazine 100% Golfe du Morbihan Vannes



### Le Golfe du Morbihan fait sa cuisine !

Ce hors-série Spécial Golfe du Morbihan, financé dans le cadre du Plan de Relance de l'office de tourisme pour notre destination, s'inscrit par une volonté de donner la parole aux habitants et valoriser leurs savoir-faire qui font l'ADN et la diversité de notre territoire : producteurs, pêcheurs, artisans, éleveurs, chefs, étoilés...

Ce magazine gastronomique de qualité propose des recettes créatives et met à l'honneur le terroir et les acteurs du territoire. Une charte du voyageur nous y invite toutes et tous : « *On consomme local aussi naturellement que l'on savoure une crêpe* ».

64 pages. Éditions Ouest France.  
En vente 4,90 € en kiosque.



## Départ

## Marie-France, figure de l'accueil a quitté son poste

Vous la connaissez forcément, vous l'avez déjà croisée à l'accueil de la mairie. Si vous aviez des questions ayant trait à l'État Civil, elle vous a forcément répondu. Marie-France est arrivée à la mairie le 16 juin 1975 et y a exercé toute sa carrière en tant qu'agent d'accueil. Elle a été promue agent de bureau dactylographe stagiaire, puis titularisée l'année suivante, en 1976. Elle a ensuite été promue adjoint administratif principal de première classe en janvier 1998.

Après 45 ans, six mois, et quinze jours de bons et loyaux services à la mairie de Sarzeau, Marie-France Le Godec est partie goûter une retraite bien méritée.

David Lappartient, maire de Sarzeau, ainsi que deux de ses prédécesseurs, Yves Boriou et Henri Bénéat, étaient présents pour lui souhaiter une bonne retraite.



## Tourisme

# Retour sur l'année touristique 2020 : premiers résultats

### Tendances nationales

- ▶ 53% des Français sont partis en juillet et août (contre 71% en 2019).
- ▶ 94% des partants ont séjourné en France.
- ▶ Les séjours du littoral arrivent en tête (37% des séjours) suivis les séjours à la campagne.
- ▶ Le tourisme en France représente 7,3% du PIB, 2 millions d'emplois, 173 milliards d'euros de recettes touristiques.

### Impact Covid France

- ▶ **Moins 60 milliards de recettes en 2020.**
- ▶ **Moins 35% de consommation touristique.**
- ▶ 12 millions de salariés en chômage partiel (perte de pouvoir d'achat de 16%).
- ▶ Bonne tenue des taux de départ des français en France, et de certains marchés européens : Bénélux, Suisse et Allemagne.
- ▶ Les Français ont privilégié les destinations nature propices au ressourcement, aux retrouvailles au grand air : montagne, campagne et bords de mer (à l'exception de la Corse).
- ▶ Situation difficile pour les grandes villes et Paris (-60% de touristes en juillet et août) délaissées par les clientèles extra-européennes.
- ▶ Bonne performance du locatif ainsi que de l'hôtellerie de plein air qui ont bien résisté.
- ▶ La France a mieux résisté que l'Italie et l'Espagne avec un taux d'ouverture des établissements plus élevé et des taux d'occupation supérieurs.
- ▶ Forte inquiétude des professionnels concernant les voyages de groupe et le tourisme d'affaires, les acteurs de l'événementiel, ainsi que les destinations urbaines.



Cette année, les Français ont privilégié les destinations nature

### Tendances en Bretagne

- ▶ 3<sup>e</sup> destination des Français (12% des séjours contre 10% en 2019) après la Nouvelle Aquitaine et l'Occitanie.
- ▶ Un été comparable à 2019.
- ▶ 84% des touristes sont Français.
- ▶ 54 millions de nuitées touristiques (34% Morbihan, 30% Finistère, 24% Côtes d'Armor, 12% Ille-et-Vilaine).

### Tendances en Morbihan

- ▶ Baisse de 23 % de la fréquentation de mars à août comparé à 2019.
- ▶ Évolutions mensuelles nuitées 2019-2020 : avril - 86%, mai - 65%, juin - 25%, juillet + 2%, août - 5%.
- ▶ Baisse de l'excursionnisme (personnes venant en dehors du département le temps d'une journée) de -24%.

### Et dans le Golfe du Morbihan...

- ▶ Un été comparable à 2019 considéré comme une très bonne année touristique.
- ▶ Progression de la fréquentation du site web sur l'été (+13%) et des demandes à distance (messageries, chat, mails, téléphones).
- ▶ Baisse de la fréquentation cumulée de -57% de janvier à septembre : mois de fermeture, contraintes sanitaires fortes, réduction des horaires du fait des mesures sanitaires...
- ▶ Les résultats de juillet, août et septembre amortissent la chute.
- ▶ Belle progression des ventes du City Pass : 534 (254 en 2019).
- ▶ Baisse des ventes de -41% de janvier à septembre.
- ▶ Forte inquiétude pour les professionnels du tourisme groupe, affaires, événementiel : plus de 100 dossiers d'annulations pour l'OT, perte de 500 000 euros sur le prévisionnel affaires 2020.



Le Golfe conserve un attrait majeur pour le tourisme

### À retenir

- ▶ Une demande exponentielle pour les activités de pleine nature : randonnées, paddle, kayak, vélo...
- ▶ Un attrait majeur pour la nature côté Golfe et côté Lanvaux.
- ▶ Un plébiscite pour l'île aux Moines et l'île d'Arz.
- ▶ Une envie de consommation locale : produits, savoir-faire, itinérance, greeters, personnalisation...
- ▶ Une charte du voyageur remarquée, saluée par les professionnels, les habitants et les visiteurs.



### Contrat Natura 2000

## Restauration du landier communal de Beg en Ours



Cette lande littorale sèche est un espace naturel d'intérêt patrimonial à l'échelle européenne et en forte régression en Bretagne, le manque d'entretien ou l'enrésinement massif en étant des raisons.

Courant octobre ont eu lieu des travaux de restauration du landier communal de la pointe de l'Ours dans le cadre d'un contrat Natura 2000 (subventions de l'Europe et de l'État à hauteur de 80%). Le suivi des travaux s'est effectué en partenariat avec la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) et l'Office Français de la Biodiversité.

Ainsi ont été broyé et exporté 1,5 ha de landier avant la pose d'une clôture à moutons qui permettra le pâturage du troupeau de Landes de Bretagne communal.

Les travaux de restauration vont permettre de retrouver une lande ouverte caractérisée par un sol pauvre et une végétation composée essentiellement de bruyères, genêts, ajoncs,... d'une faune (en particulier entomologique) et d'une flore, inféodées à ces milieux.



AVANT



APRÈS

### Aménagement

## Vitrophanie, fresques... La commune prend des couleurs

Chaque jour, la municipalité œuvre pour améliorer le cadre de vie des Sarzeautins. Mais il y a des actions particulières qui se voient sitôt installées. C'est le cas de trois d'entre elles. Les avez-vous vues ?



Place Marie Le Franc

La commune a souhaité mettre un peu de couleurs sur la place Marie Le Franc, souvent jugée austère. Ainsi, une vitrophanie a été installée sur la vitrine de l'ancien restaurant ouvrant la perspective sur un sentier du Duer et rappelant que Sarzeau est avant tout une commune maritime.



Parking de l'espace culturel

Le mur de la salle Armorique de l'Espace Culturel, côté parking était un mur de ciment à l'origine. En lien avec le service Animation et l'Espace Jeunes de Sarzeau, des « graffeurs » professionnels ont cet été initié des ateliers à destination des adolescents (membres du CMJ et de l'Espace Jeunes...) qui se sont succédés sur ce mur long de 28 m pour vous offrir une fresque haute en couleurs.

Le défi ? Retrouvez la porte d'entrée de la salle Armorique... Un indice ? Le marin la regarde...



École des Korrigans à Saint-Colombier

En septembre, Delphine Dropsy, artiste peintre de la Pépiterre à Sarzeau, a mis en œuvre dans le cadre d'un projet pédagogique une fresque géante de dix mètres sur trois, sur le mur de l'école Les Korrigans de Saint-Colombier. Cette fresque est une œuvre collective, réalisée avec l'aide de tous les élèves et avec l'accord de la commune de Sarzeau.

N'hésitez pas à venir les admirer !





## Déplacements doux

# Une nouvelle aide pour l'achat de vélo Cargo



Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération est engagée pour favoriser l'usage du vélo sur son territoire. C'est ainsi qu'elle a mis en place depuis 2016, une aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique pour ses habitants. Cette subvention répond à une forte demande (plus de 340 dossiers traités depuis le début de l'année 2020).

Consciente des attentes des usagers en termes de mobilités alternatives, l'agglomération a souhaité étendre son dispositif à l'acquisition d'un vélo cargo, électrique ou non.

Ces vélos rallongés qui permettent le transport de charges et de personnes à l'arrière ou l'avant du conducteur sont de plus en plus plébiscités.

Pour autant, le coût d'achat de ce moyen de transport nécessite un fort investissement pour l'usager (prix moyen : 2000 € pour un vélo non électrique et 4000 € pour un vélo électrique).

## Les modalités de subvention

Une participation de Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération à hauteur de 25% du coût du vélo cargo neuf ou d'occasion acheté auprès d'un professionnel, limité à :

- ▶ 400 € pour un vélo cargo non électrique.
- ▶ 800€ pour un vélo cargo électrique.

### Les bénéficiaires sont :

- ▶ les habitants majeurs de GMVA, sans conditions de revenus,
- ▶ les salariés d'une entreprise située sur le territoire de GMVA et engagée dans un plan de mobilité,
- ▶ les entreprises/auto-entrepreneurs sur le territoire de GMVA qui feraient un usage professionnel de leur vélo-cargo.

### Les conditions d'attribution :

Pour les vélos cargo à assistance électrique, le vélo devra à minima respecter les normes de puissance avec une vitesse bridée à 25 km/h. Ne sont pas concernés par la mesure, les remorques adaptables et les kits d'électrification. Une seule subvention pourra être accordée par foyer ou par entreprise pour une durée de 3 ans. L'achat doit être postérieur au 28 septembre 2020.

## Jeunesse

# Nouveau Conseil Municipal des Jeunes

Chaque année, 15 jeunes se mobilisent pour représenter la jeunesse de Sarzeau. Après avoir été élus dans leurs écoles respectives, le Conseil Municipal des Jeunes a composé son bureau samedi 5 décembre 2020 en Mairie. Ilana Royer Darras a été réélue maire pour une seconde année, avec une nouvelle équipe d'adjoints, 100% féminine : Rose Lemaire est 1<sup>ère</sup> adjointe, Philomène Thellier est 2<sup>ème</sup> adjointe et Eva Jouin Darras est 3<sup>ème</sup> adjointe.

Norah Chartois et Lola Petitbois (élues à l'école Marie Le Franc) et Louise Seveno et Malo Lamourec (élus école Sainte-Anne) ont remplacé Guillaume Lorand, Yaëlle Hedont, Yael Reminiac et Lola Vancynck.

Les principaux projets 2021 sont le carnaval sur le thème de la conquête spatiale, projet « un arbre, une naissance » et la visite du conseil régional.



Toute l'année vos animateurs, promeneurs du net, restent connectés ! Rejoignez-les sur les réseaux !



[espace.jeunes@sarzeau.fr](mailto:espace.jeunes@sarzeau.fr)



# CONNAÎTRE ET PRÉVENIR LES RISQUES MAJEURS

*En octobre dernier, la première tempête de la saison, prénommée Alex, a soufflé sur notre territoire, occasionnant de nombreux dégâts. Fait assez rare, le département avait été placé en alerte rouge par la Préfecture du Morbihan et Météo-France.*

*Ces épisodes sont néanmoins fréquents sur notre commune. La prévention mais également, et surtout, la connaissance de ces risques permettent de limiter leurs impacts. Ce dossier vous présente les risques majeurs identifiés sur notre commune.*



## Qu'est-ce qu'un risque majeur ?

Le risque majeur est la possibilité d'un événement d'origine naturelle ou anthropique (qui résulte de l'action humaine), dont les effets peuvent mettre en jeu un grand nombre de personnes, occasionner des dommages importants et dépasser les capacités de réaction de la société.

### L'existence d'un risque majeur est liée :

- ▶ d'une part à la présence d'un événement, qui est la manifestation d'un phénomène naturel ou anthropique dit aléa ;
- ▶ d'autre part à l'existence d'enjeux, qui représentent l'ensemble des personnes et des biens (ayant une valeur monétaire ou non monétaire) pouvant être affectés par un phénomène. Les conséquences d'un risque majeur sur les enjeux se mesurent en termes de vulnérabilité.



Un risque majeur est caractérisé par sa faible fréquence et par son énorme gravité.

Un événement potentiellement dangereux aléa (*voir image 1*) n'est un risque majeur (*image 3*) que s'il s'applique à une zone où des enjeux humains, économiques ou environnementaux (*image 2*) sont en présence.

Le risque majeur est donc la confrontation d'un aléa avec des enjeux.

D'une manière générale le risque majeur se caractérise par de nombreuses victimes, un coût important de dégâts matériels et des impacts sur l'environnement.



Sur la commune de Sarzeau,  
il existe six risques majeurs principaux

## Les risques littoraux

Les risques littoraux relèvent de trois types d'aléas...

### La submersion marine

Les submersions marines sont des inondations temporaires de la zone côtière par la mer dans des conditions météorologiques désavantageuses (surcote due aux fortes dépressions et vents de mer) et marégraphiques sévères (fort coefficient) engendrant des niveaux marins importants et des conditions d'état de mer défavorables.

L'inondation par submersion marine est le risque le plus redouté à Sarzeau. Il s'agit de l'évènement majeur le plus probable sur la Presqu'île de Rhuys. En effet, on recense près d'une quarantaine de phénomènes de ce type sur la Presqu'île depuis 1700.

Les évènements les plus marquants datent de :

- ▶ Novembre 1984 : inondations et érosion (coefficient de marée : 102).
- ▶ Octobre 1987 : inondations dues à la tempête et au coefficient de marée de 91.
- ▶ Octobre 1999 : inondations et coulées de boues.
- ▶ Mars 2008 : inondations et très forte érosion (coefficient de marée : 106).
- ▶ 28 février 2010 : tempête et érosion.
- ▶ Décembre 2013 / Janvier 2014 : forte érosion.

La submersion marine met directement en péril la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement.



### L'évolution du trait de côte

Le recul du trait de côte par érosion concerne une grande partie des côtes basses meubles et certaines côtes à falaise. Il correspond au déplacement vers l'intérieur des terres de la limite entre le domaine marin et le domaine continental. C'est la conséquence d'une perte de matériaux sous l'effet de l'action des facteurs météo-marins combinés à des actions continentales (écoulements superficiels, activités anthropiques,...).

### L'avancée dunaire à l'intérieur des terres

L'avancée dunaire est la progression d'un front de dune vers l'intérieur des terres. Ce phénomène n'est pas directement lié à la mer mais résulte du déplacement des sables sous l'effet du vent marin.

### La connaissance des risques

La connaissance des risques littoraux s'appuie sur :

- ▶ les études d'aléas et d'enjeux réalisées dans les Plans de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) (voir encadré) ;
- ▶ l'étude de la submersion marine avec prise en compte de plusieurs paramètres : le comportement de la houle (modélisé du large au rivage pour des conditions de tempête données), les niveaux marins extrêmes et l'élévation du niveau de la mer (estimé) ;
- ▶ le repérage des zones basses réalisé dans le cadre de l'élaboration de l'Atlas des risques littoraux sur le littoral du Morbihan ;
- ▶ des études de l'évolution du trait de côte par analyse du fonctionnement et de la dynamique du littoral.

### Plan de Prévention des Risques Littoraux : qu'est-ce que c'est ?

Le « Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) de la Presqu'île de Rhuys et Damgan », a été approuvé par arrêté préfectoral le 4 décembre 2014 et concerne les communes d'Arzon, Sarzeau, Saint-Gildas-de-Rhuys, Le Tour du Parc et Damgan.

Il comprend les pièces suivantes :

- ▶ une note de présentation,
- ▶ un règlement,
- ▶ des cartes d'enjeux,
- ▶ des cartes d'aléas de référence et à l'horizon 2100,
- ▶ des plans de zonage réglementaire.

**À noter :** Golfe du Morbihan Vannes Agglomération lance cette année une étude sur l'aléa inondation dans sa globalité : débordement des cours d'eau, submersion marine, ruissellements, remontée de nappe et, scénario le plus redouté, la concomitance de plusieurs de ces facteurs.



Pour en savoir plus sur les risques littoraux, consultez :  
[www.mementodumaire.net/les-risques-naturels/rn-4-risques-littoraux](http://www.mementodumaire.net/les-risques-naturels/rn-4-risques-littoraux)  
[www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr)  
[www.gouvernement.fr/risques/tempete](http://www.gouvernement.fr/risques/tempete)  
[www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr](http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr)  
[www.morbihan.gouv.fr](http://www.morbihan.gouv.fr)



## Le risque radon

On entend par «risque radon», le risque de contamination au radon. Ce gaz radioactif d'origine naturelle représente le tiers de l'exposition moyenne de la population française aux rayonnements ionisants. Il est présent partout à la surface de la planète à des concentrations qui varient selon les régions.

Le radon est issu de la désintégration de l'uranium et du radium, deux éléments présents dans la croûte terrestre. Il provient principalement des sous-sols granitiques et volcaniques, et on peut le retrouver dans certains matériaux de construction.



**Pour en savoir plus sur le risque radon, consultez :**  
**Généralités sur le risque radon :**  
<https://solidarites-sante.gouv.fr>  
[www.asn.fr](http://www.asn.fr)  
[www.bretagne.ars.sante.fr/le-radon](http://www.bretagne.ars.sante.fr/le-radon)



## Le risque transport de matières dangereuses

Le risque de Transport de Matières Dangereuses (risque TMD) est consécutif à un accident ou un incident (fuite, épanchement,...) se produisant lors du transport de ces matières par voie routière, ferroviaire, voie d'eau ou canalisation.

Le risque d'accident de transport de matières dangereuses (TMD) sur la commune de Sarzeau concerne uniquement le transport par voie routière. Plusieurs axes routiers accueillent des engins de transport de matières dangereuses : D198, D780.



**Pour en savoir plus, généralités sur le risque industriel :**  
[www.mementodumaire.net/risques-technologiques](http://www.mementodumaire.net/risques-technologiques)  
[www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr)



## Les feux d'espaces naturels

On parle de feu d'espaces naturels dès lors qu'un feu concerne une surface minimale d'un demi hectare d'un seul tenant et qu'une partie au moins des étages arbustifs et/ou arborés (parties hautes) est détruite. On étend la notion de feu d'espaces naturels aux incendies concernant des formations subforestières de petite taille : le maquis, la garrigue, et les landes.

Les périodes les plus à risque sont :

- ▶ de mars à octobre (pics en avril avant la floraison et en juillet et août),
- ▶ en septembre (temps doux et sec).



L'été, en période de sécheresse, les îles de Sarzeau sont des zones particulièrement sensibles aux feux



## Le risque mouvements de terrain

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol, d'origine naturelle ou anthropique. Les volumes considérés sont variables puisque pouvant aller de quelques mètres cubes à quelques millions de mètres cubes. Il en est de même pour les déplacements qui peuvent être lents (quelques millimètres par an) ou très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Le risque de mouvement de terrain sur la commune de Sarzeau est faible, néanmoins, deux types de phénomènes menacent le territoire Sarzeautin :

- ▶ Le retrait-gonflement des argiles est un aléa faible en plusieurs zones de la commune. La grande majorité du territoire est en aléa nul.
- ▶ L'érosion littorale est majoritairement présente en automne et hiver sur la côte Atlantique (secteur Saint-Jacques, Kerignard, Le Rohaliguen, Beg Lann, Landrezac et Penvins).
- ▶ Les tempêtes frappant le littoral sarzeautin en période hivernale contribuent largement au phénomène d'érosion et de dégradation du relief.



Des travaux sont souvent nécessaires pour limiter l'impact de l'érosion





## Le risque événements météorologiques



La conjugaison d'un vent violent, associé à une grande marée, peut rendre la situation rapidement catastrophique

On entend par événement météorologique tout phénomène sujet à la vigilance météorologique, c'est à dire : vent violent, pluie-inondation, inondation, orages, neige verglas, avalanche, canicule (du 1<sup>er</sup> juin au 1<sup>er</sup> septembre) et grand froid (du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars). La tempête est un événement habituel sur le territoire breton mais elle représente un phénomène majeur pouvant porter atteinte à la population compte tenu de la fréquentation estivale et touristique de plus en plus élargie au cours de l'année et impliquant des enjeux importants.

Plusieurs événements ont déjà touché la commune :

- ▶ La tempête d'octobre 1987.
- ▶ La tempête « Lothar » de décembre 1999.
- ▶ La tempête « Xynthia » de février 2010.
- ▶ La tempête « Joachim » de décembre 2011.
- ▶ La tempête « Alex » d'octobre 2020.

## Le risque sanitaire : un risque à part

Le risque sanitaire désigne tout facteur auquel la santé publique peut être exposée. Seul le risque sanitaire majeur est traité dans le DDRM (Dossier Départemental des Risques Majeurs), c'est-à-dire seul le risque, immédiat ou à long terme, caractérisé par sa faible fréquence et par son énorme gravité. Force est de constater que depuis un an, ce risque, qui concerne l'ensemble des communes et de la population, fait beaucoup parler de lui que ce soit avec la Covid-19 ou l'épizootie de grippe aviaire.

## Le Plan Communal de Sauvegarde à Sarzeau

Les événements catastrophiques de cette dernière décennie avaient incité l'État à renforcer le droit à l'information du public et l'obligation, pour les communes soumises à un risque, de mettre en place une organisation particulière en cas de crise ; il s'agit du Plan Communal de Sauvegarde (PCS). L'élaboration du PCS ne vise pas simplement à réaliser un document, mais à préparer et organiser la commune pour faire face aux situations d'urgence engendrées par les risques majeurs. Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population en cas de crise.

La démarche est obligatoire dans les communes dotées d'un Plan de Prévention des Risques Littoraux (adopté le 4 décembre 2014 pour la Presqu'île de Rhuy et Damgan).

Le Plan Communal de Sauvegarde de Sarzeau a été approuvé par le conseil municipal le 28 septembre 2015 et adopté par arrêté du maire le 1<sup>er</sup> octobre 2015.

**Opérationnel, il a été déclenché une seule fois en octobre dernier lors du passage de la tempête Alex. Il est actuellement en cours de mise à jour en collaboration avec les services de la commune et les nouveaux élus du conseil municipal.**

### Que trouve-t-on dans le PCS ?

Le PCS regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive de la population et à la protection des personnes et des biens. Ainsi, il recense les risques majeurs potentiels sur la commune et propose des fiches actions et des outils (annuaires, modèles de documents, messages d'alerte, etc.) adaptés à chacune des situations identifiées.

### À noter

Le PCS s'intègre dans l'organisation générale des secours : il constitue un outil complémentaire au dispositif ORSEC pour aider le maire à apporter une réponse de proximité à tout événement de sécurité civile. Il ne concerne que les mesures de sauvegarde de la population, à l'exclusion de toutes missions opérationnelles relevant du secours.

### Le saviez-vous ?

**Tout acheteur ou locataire de bien immobilier (bâti et non bâti) couvert par un Plan de Prévention des Risques prescrit ou approuvé, doit être informé par le vendeur ou le bailleur des risques technologiques et naturels. Le contrat de vente ou de location doit comprendre un état des risques et la liste des sinistres ayant fait l'objet d'une indemnisation au titre des effets d'une catastrophe naturelle ou technologique.**



### Informations utiles

Ce dossier a été élaboré à partir du DDRM (Dossier Départemental des Risques Majeurs) de la Préfecture et le DICRIM de la commune.

Vous pouvez consulter librement les documents suivants, à l'accueil de la mairie ou sur le site internet [www.sarzeau.fr](http://www.sarzeau.fr) :

- ▶ Le Plan de Prévention des Risques Littoraux de la Presqu'île de Rhuy (PPRL).
- ▶ Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS).
- ▶ Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM). Ce document liste les risques majeurs identifiés sur la commune et vous indique les consignes à respecter en cas d'alerte.
- ▶ Le Plan Local d'Urbanisme (PLU).



**Les sites internet utiles :**  
<http://vigilance.meteofrance.com>  
 (prévisions et vigilances)  
[www.risques.gouv.fr](http://www.risques.gouv.fr)  
 (informations gouvernementales sur les risques majeurs)  
[www.risquesmajeurs.fr](http://www.risquesmajeurs.fr)  
 (informations sur les risques majeurs)  
[www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)



## 1 Forum des associations (05/09)

Malgré la crise et avant le deuxième confinement, le Forum des associations s'est tenu dans des conditions sanitaires strictes : comptage des personnes à l'entrée et la sortie de la salle Cossec, port du masque obligatoire, une seule personne par stand. De quoi redonner du baume au cœur des associations particulièrement touchées par la crise sanitaire.

## 2 Les Merlus à Sarzeau (05/09)

Pour combler la trêve internationale, les joueurs du FC Lorient (Ligue 1) ont affronté en match amical la formation de Ligue 2 de Niort. Le match s'est conclu sur le score de 3-1 en faveur de Lorient.

Les deux équipes se sont ensuite prêtées au jeu des autographes, notamment des enfants du Conseil Municipal des Jeunes présents à cette occasion.

## La première tempête de l'hiver (02/10)

3 La tempête Alex a durement frappé notre commune. Les routes de la Presqu'île de Rhuy s'étaient jonchées de feuilles, de branches cassées et d'arbres coupés par les services techniques et les pompiers de Sarzeau.

4 David Lappartient, maire de Sarzeau, et Liliane Le Brun, la directrice de l'école Marie Le Franc, constatent les dégâts occasionnés par la tempête Alex.

5 Guillaume Quenet, secrétaire général de la préfecture du Morbihan, en compagnie de David Lappartient, à la rencontre de la sécurité civile et des pompiers présents pour débayer les axes routiers.

## 6 Effrayante dictée d'Halloween (26/10)

Ilana, présidente du Conseil Municipal des Jeunes et Eva, sa sœur ont enregistré la dictée d'Halloween diffusée ensuite sur [www.sarzeau.fr](http://www.sarzeau.fr). À distance et pour le plaisir, de nombreux jeunes (et moins jeunes) se sont pris au jeu de l'exercice de rédaction !

## 7 Des masques pour les enfants (16/11)

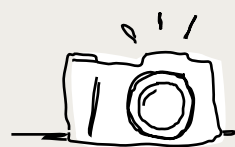
La commune de Sarzeau s'est mobilisée en offrant deux masques en tissu 100% coton à chaque enfant scolarisé du CP au CM2 dans les écoles élémentaires Marie Le Franc, Les Korrigans et Sainte-Anne. Mme Jouin-Darras, adjointe à l'éducation, à l'enfance et à la jeunesse et M. le Maire ont remis en main propre les masques à l'école Marie Le Franc mi-novembre.

## 8 Colis de Noël pour les aînés (04/12)

Pour des raisons sanitaires évidentes le repas des aînés n'a pas eu lieu cette année. La municipalité a fait le choix d'annuler ce rendez-vous pourtant très apprécié par nos aînés. Pour compenser ce moment festif, le CCAS offre à chaque personne de plus de 75 ans inscrite sur ses listes le choix entre un colis de produits locaux et gourmands ou un don du montant du colis à une association. 54% ont choisis de recevoir un colis. Ainsi, les élus du Conseil Municipal ont joué les lutins et réalisé plus de 900 colis livrés au domicile des bénéficiaires et dans les EHPAD. Une belle chaîne de solidarité !

## 9 Illuminations de Noël (05/12)

Le magnifique sinagot des Vieilles Voiles de Rhuy « Ma Préférée » est arrivé, à marée haute, place de la Mairie où il a été installé pour passer les fêtes de fin d'année ! Venez découvrir à compter durant les fêtes cet imposant bateau traditionnel de plus de 9 mètres illuminé !



# Retour EN IMAGES



1



2



6





3

**f** Vous avez aimé !



5



4



8



7



9

Commémoration

## Deux cérémonies du 11 novembre restreintes



Confinement oblige, la cérémonie du 11 novembre s'est déroulée en comité restreint devant le monument aux Morts, place des Trinitaires. David Lappartient, maire de Sarzeau, les deux responsables des associations d'anciens combattants et Yves Borius, représentant du Souvenir Français ont déposé quatre gerbes en mémoire des soldats Morts pour la France. Cette année, en plus des traditionnels discours, la liste des soldats Morts pour la France en 2020 a été lue.

Plus tôt dans la matinée, une cérémonie similaire s'est tenue à Brillac au monument aux Morts du cimetière du village.



Le discours et les noms des Morts pour la France sur [www.sarzeau.fr/commemoration-du-11-novembre](http://www.sarzeau.fr/commemoration-du-11-novembre)

### Le saviez-vous ? Centenaire du Soldat inconnu

Le 10 novembre 1920, Auguste Thin, soldat de deuxième classe, fils d'un mort pour la France, engagé volontaire en janvier 1918 et gazé, désigne à Verdun le cercueil qui sera celui du Soldat inconnu, parmi les huit exposés, en y posant le bouquet d'œillets blancs et rouges que vient de lui remettre André Maginot, député de la Meuse, ministre des pensions, primes et allocations de guerre.

Créations

## Couleurs de Bretagne



La commune de Sarzeau a donné rendez-vous aux artistes fin septembre en accueillant pour la première année sur son territoire Couleurs de Bretagne. Afin de promouvoir le patrimoine breton, l'association Couleurs de Bretagne organise des concours de peinture, ouverts à tous. De nombreuses villes et villages de Bretagne accueillent cet événement pour mettre en valeur le patrimoine et croquer sur le motif, dans la journée, une peinture ou un dessin.

**Pour cette 1<sup>ère</sup> édition sur Sarzeau, 26 artistes amateurs ou confirmés ont concouru et réalisé de magnifiques tableaux.**

Un jury, composé de Dominique Vanard, adjointe à l'économie, au tourisme et à la culture, et Viviane Schwartz-Grin, Maryse Bozec, Geneviève Michard et Emmanuelle Brett, toutes artistes peintres, a départagé les 26 œuvres afin de remettre les douze prix des différentes catégories : Argent (amateurs de plus de 19 ans), Sérusier (confirmés de 19 ans et plus), Morisot (artistes primés régionaux) et prix spéciaux.

L'événement, gratuit et ouvert à tous, reviendra sur la commune le 20 juillet 2021.

Petite enfance

## Les assistantes maternelles à l'honneur



Le 19 novembre dernier était la journée nationale des assistantes maternelles. Cette année le Relais Assistantes Maternelles (RAM) a voulu proposer un projet qui permette de mettre en valeur les activités proposées à leur domicile. Challenge réussi. Un grand merci aux assistantes maternelles et aux enfants pour leur chef-d'œuvre.



Contact  
Tél. 02 97 48 09 29  
[ramlaep@sarzeau.fr](mailto:ramlaep@sarzeau.fr)



*Exposition*

## L'art dans tous ses états à l'ALSH

Durant la période de septembre/octobre, le thème proposé à l'ALSH le mercredi a été «l'art dans tous ses états». Les enfants ont montré leurs talents cachés par des réalisations de peinture en tous genres : peinture au drawing gum, peinture avec de la laine, autoportrait, peinture feux d'artifices et encre de chine. À cette occasion, les enfants et l'équipe d'animation de l'ALSH ont organisé le 14 octobre dernier un vernissage pour exposer toutes leurs belles œuvres. La journée s'est terminée autour d'un goûter avec les parents et, une fois n'est pas coutume, servi par leurs enfants.

*Accueil de loisirs*

## Des vacances d'automne placées sous le signe des petites bêtes



Le thème proposé par l'équipe d'animation pour les vacances d'automne était «drôles de p'tites bêtes». Les enfants ont découvert ces animaux, petits par leur taille mais grands par le rôle qu'ils ont à jouer sur notre planète. Bricolage de papillons, ruche pour abeilles, jolie coccinelle ou encore visite de l'insectarium de Lizio ont fait partie des nombreuses activités proposées aux enfants. Les vacances se sont terminées par une sortie tous ensemble au cinéma de Vannes.

*Écologie*

## Les Korrigans motivés contre la pollution



Fin septembre, l'école «Les Korrigans» de Saint-Colombier a participé au mouvement national «World Clean Up Day». La pêche fut bonne dans le hameau de Saint-Colombier et sur sa bande de littoral proche !

Tous les élèves de la maternelle au CM2 ont prêté leurs petites mains gantées pour contribuer à lutter contre la pollution.

La commune de Sarzeau a mis à disposition des brouettes, des sacs, avant de venir récupérer les déchets collectés.

Cette journée fut l'occasion de lancer le point de départ d'une série d'actions (dont les «jardins partagés» sur l'aire de l'actuel jeu de boules), étalées sur l'année, qui s'inscrivent dans le projet pédagogique d'un dispositif dans lequel l'école est inscrite pour la troisième année appelé «l'Aire Marine Éducative».

### Le saviez-vous ? ↙

**World Clean Up Day, appelé aussi journée mondiale du nettoyage, est une opération planétaire, lancée par l'association à but non lucratif «Let's do it! Fundation», ayant pour objectif la lutte contre la pollution à travers des nettoyages citoyens.**

**L'association Let's Do It! World, membre accrédité du Programme des Nations unies pour l'environnement, a été créée en 2008 en Estonie.**

**En 2016, elle est présente dans 113 pays, dont 45 antennes nationales, et 68 antennes régionales.**

**Cette journée mondiale a lieu chaque troisième samedi du mois de septembre.**



[www.worldcleanupday.fr](http://www.worldcleanupday.fr)

Environnement

# Réduction des déchets : des défis !



La semaine européenne de la réduction des déchets se tient chaque année durant le mois de novembre. En raison du confinement, bon nombre d'ateliers organisés sur différentes communes n'ont pu avoir lieu cette année.

Pour mobiliser les Sarzeautins de manière active, la commune de Sarzeau leur a proposé, sur les réseaux sociaux d'adopter de nouveaux gestes, sous forme de défis !

Adopter le stop pub sur votre boîte aux lettres (autocollant distribué en mairie), trier les mails de votre messagerie, utiliser des sacs en tissu lors de vos achats, éviter le plastique (gobelets, bouteilles) et apporter votre tasse, composter vos biodéchets sont autant d'astuces faciles à mettre en place pour réduire ses déchets ménagers.

Félicitations à tous les participants pour leur engagement à réduire leurs déchets et à prendre soin de leur environnement !

Cette première initiative s'inscrit dans une démarche en faveur de la réduction des déchets afin de tendre vers le territoire «zéro-déchet». La commune, se veut être un relais actif des actions menées sur le territoire de l'agglomération à destination de la population, des enfants, des entreprises, des commerçants, des associations... Ensemble, réduire c'est agir !



Mobilité

# Vélo, bus, co-voiturage : les agents mobilisés

Lors de la Semaine de la mobilité qui s'est déroulée du 16 au 22 septembre 2020, la commune a lancé un défi à ses agents et élus : se rendre au travail en utilisant un autre mode que la voiture individuelle (bus, covoiturage, marche à pied, vélo...).

Au total, 19 agents et élus se sont déplacés avec une solution alternative à la voiture individuelle. Ainsi, 1732 km ont été évités soit 0,664 t de CO2 !

Grâce à cet événement des collègues se sont découvert des trajets et horaires de covoiturage communs, d'autres un goût pour le vélo ou le bus. Dans tous les cas chaque initiative a permis de diminuer notre empreinte commune.

Pour encourager les agents dans cette transition, des lots étaient en jeu dans un tirage au sort réalisé par M. Santacruz, adjoint à l'environnement à la mobilité et au patrimoine.

Un prix spécial a été remis à une équipe d'agents qui a relevé le défi Vannes-Sarzeau à vélo : félicitations à Lenaïck, Charlène et Lydia d'avoir relevé le défi, rejoints par Elisa à Theix et Véronique à St Colombier ! Un peloton 100% féminin !



L'équipe qui a relié Vannes-Sarzeau le 21 septembre



Les heureuses gagnantes du tirage au sort

Vœux 2021

# Une remise des prix à distance



Fleur, lauréate du premier prix

Comme vous avez pu le constater en dernière page de votre bulletin, la carte de vœux 2021 est illustrée, comme chaque année, par les enfants qui ont fait de magnifiques dessins sur le thème de la paix et de l'amitié.

Covid oblige, la cérémonie de remise des prix n'a pu se tenir en présentiel avec tous les enfants. C'est donc à distance que David Lappartient, maire de Sarzeau, accompagné de Corinne Jouin Darras, adjointe à l'éducation, à l'enfance et à la jeunesse, ont dévoilé le palmarès 2020. C'est Fleur Goupil Le Mauff, de la classe de CM2 de l'école Marie Le Franc, qui a remporté le 1<sup>er</sup> prix. Une première donc qui a malgré tout enchanté les enfants, impatients de connaître les lauréats ! Douze dessins ont été choisis et récompensés par des lots offerts par la municipalité et des sponsors (l'office de tourisme du Golfe du Morbihan, le Centre Nautique de Penvins, le château de Suscinio, le Club Philatélique de Rhuys et le Réveil Saint-Jacques). Les dessins sont depuis exposés dans le centre-ville en format géant afin de chacun puisse les admirer. Rendez-vous l'année prochaine !



Solidarité

# Une Vannetaise pas comme les autres



Beaucoup de rose sur le parvis de la mairie le jour de la Vannetaise

La Vannetaise édition 2020 n'a pas eu lieu à Vannes cette année. En cause, la pandémie, bien sûr. Mais l'organisation de La Vannetaise, avait prévu néanmoins une course et une marche en « distanciel ». Il suffisait que chacune, localement et par petits groupes, emprunte un circuit de 6 km.

À Sarzeau, la commune a créé un circuit pour l'occasion. La boucle partait du bourg, via le bois de la Grée et longeait le Golfe jusqu'au Duer pour revenir au centre-ville.

Plusieurs dizaines de Sarzeautines ont répondu présentes à l'appel et, après un échauffement collectif en musique et dans un nuage de rose, ont emprunté le circuit balisé.

Cette année, 32 femmes agents et élues de la Commune de Sarzeau ont participé aux course/marche de prévention et sensibilisation aux cancers féminins !

La solidarité a compté double cette année puisque la mairie a doublé le montant de leurs participations au profit de La Vannetaise, soit 330 €.

Merci à toutes les femmes de Sarzeau et d'ailleurs venues marcher ou courir ce matin sur les bords du Golfe du Morbihan pour cette édition La Vannetaise un peu spéciale mais chargée en émotion !

## Les avez-vous vus ?

Deux jours avant la Vannetaise, les agents de la commune, les élus et même les résidents de la Résidence des Chênes avaient déjà revêtu du rose, notamment un masque, pour célébrer « Octobre rose », une initiative mise en place pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein.

Petit florilège...



## Nuisibles

# Traitement des chenilles processionnaires du chêne

La chenille processionnaire du chêne est un insecte, de l'ordre des lépidoptères, connue pour son mode de déplacement en file indienne. La présence de ces chenilles entraîne un affaiblissement des arbres touchés et peut provoquer des réactions allergiques (démangeaisons, œdèmes) parfois graves, chez l'homme et les animaux domestiques.

En hiver, ces chenilles ne sont pas visibles (sous forme d'œufs). Au printemps, elles seront en procession dans les arbres et au sol puis iront se nymphoser en formant de gros nids sous les branches et sur les troncs des chênes. Durant cette période à risque (mai à juillet), elles libèrent de nombreux poils microscopiques qui se fixent sur la peau et libèrent du venin s'ils sont frottés.



## La lutte

Chaque année, la FDGDON 56 propose une lutte collective contre ces chenilles, par pulvérisation à partir du sol d'un traitement biologique (solution de Bacille de Thuringe), sans danger pour l'homme, les animaux et l'environnement. Ce traitement doit s'effectuer entre fin avril et début juin pour être efficace.

Des bulletins d'inscription seront disponibles dans le courant du mois de février 2021 auprès de l'accueil et sur le site internet. Le coût du traitement dépend du nombre d'arbres à traiter.



**Renseignements :**  
**Service environnement**  
Tél. 02 97 48 29 60  
environnement@sarzeau.fr

## Nouveau

## Marché le vendredi à Saint-Colombier

Depuis le 6 novembre, quelques commerçants proposent leurs produits chaque vendredi de 16h à 18h à Saint-Colombier (proche des jeux de boules). Un ostréiculteur et un crêpier y sont pour le moment présents. De nouveaux commerçants seront amenés à les rejoindre prochainement.

## Environnement

## L'élagage : une nécessité

Suite à la tempête Alex, de nombreux arbres sont fragilisés. La violence de cette dernière a démontré l'importance et la nécessité d'entretenir les haies, arbres et arbustes afin de ne pas pénaliser la circulation et éviter des accidents en cas de chutes de branches ou d'arbres sur la voirie ou sur les câbles téléphoniques et électriques. Nous rappelons que chaque propriétaire et/ou locataire est dans l'obligation d'entretenir et d'élaguer le cas échéant (ou de le faire faire par un professionnel), les plantations situées aux abords des réseaux, de la voirie et des terrains attenants. Dans le cas des routes, les plantations et leurs branches ne doivent pas empiéter sur le domaine public. Cette mesure est dictée par un souci de sécurité des personnes qui empruntent la voie.



[www.elagage.net](http://www.elagage.net)

## Citoyenneté

## Listes électorales : nouvelle inscription

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour une personne ayant obtenu la nationalité française après 2018. En dehors de ces situations, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales (liste électorale d'une mairie ou liste électorale consulaire) pour pouvoir voter.

### Quand s'inscrire ?

Il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, pour pouvoir voter lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite :

- ▶ au plus tard le 6<sup>e</sup> vendredi précédant le 1<sup>er</sup> tour de scrutin,
- ▶ mais dans certaines situations, ce délai est allongé jusqu'au 10<sup>e</sup> jour précédant le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

## Emploi

## Groupe Néo 56, acteur de l'emploi local

Le Groupe Néo 56, via Néo Emplois, Adis et Meritt interim, est un acteur important de l'emploi local en relation avec différents partenaires (collectivités, acteurs de l'emploi). Peggy Bogo et Justine Boudeau, conseillères emplois, vous reçoivent sur rendez-vous : présentiel, téléphonique ou vidéo pour vous accompagner dans la construction de votre projet professionnel et dans vos démarches de recherche d'emploi. Grâce à une connaissance pointue du territoire et des entreprises, Néo Emplois, Adis et Meritt interim vous propose des missions de travail ponctuelles ou régulières rémunérées dans des secteurs variés (hôtellerie/restauration, secrétariat, BTP, services à la personne...).

Le groupe Néo56, aide les demandeurs d'emploi avec Néo Mobilité ! Vous avez besoin d'une voiture pour accéder à un emploi, à une formation ou un entretien d'embauche ? Néo Mobilité vous loue une voiture quel que soit votre âge pour 5€/jour.

### Covid-19

À l'heure où nous imprimons ces lignes, la date des prochaines élections (régionales et départementales), prévue initialement en mars 2021, n'est toujours pas confirmée.

Elles auront probablement lieu en juin 2021.



**Pour plus d'informations, contactez**  
**Laëtitia Colombel au 07 71 75 15 70**  
**Contact emploi :**  
**Justine Boudeau - Tél. 06 36 10 14 93**  
**justine.boudeau@neo56.org**  
**Peggy Bogo - Tél. 06 22 90 36 90**  
**peggy.bogo@neo56.org**  
**www.neo56.org - www.neoemplois56.org**



## Culture

## Festival Prom'nons-nous

## Des spectacles

DIMANCHE 7 FÉVRIER

10:10 // Cie Nyash

Tarif unique  
pour tous les  
spectacles :  
5 €

Danse // A 11h / Dès 6 ans

10:10 invite les enfants à partager une expérience poétique, prolongement de leurs jeux quotidiens et de leurs imaginaires. Un spectacle réjouissant qui remet en lumière la capacité des enfants à inventer toutes sortes de jeux incroyables avec trois fois rien.

MERCREDI 10 FÉVRIER

Monsieur, Blanchette  
et le loup //  
Cie Périphériques



Théâtre // A 15h / Dès 8 ans

Afin de protéger Blanchette, son ultime pensionnaire, Monsieur va tenter de lui ôter le goût de la liberté... Il ne réussira qu'à l'aviver ! Le dispositif scénique circulaire et participatif, place le spectateur au cœur de l'action ; une réadaptation forte et intelligente de la fable d'Alphonse Daudet.

DIMANCHE 14 FÉVRIER

Cache cache //  
Théâtre de la Guimbarde



Danse // A 11h / Dès 2 ans

Cache-cache explore les différentes émotions lors du rituel du coucher : la peur, la surprise, la joie. Seul ou à plusieurs. Une invitation poétique à retrouver le plaisir de se cacher pour mieux se découvrir. Les yeux grands ouverts.

Du 6 au 23 février, petits et grands seront à la fête avec le Festival Prom'nons-nous ! À l'Hermine, quatre spectacles sont proposés aux enfants, aux familles, aux écoliers et à tous ceux qui ont envie de s'évader et de rêver !



SAMEDI 20 FÉVRIER

Les joues roses // Cie Kokeshi

Danse // A 11h / Dès 2 ans

Un jour, il y a très longtemps, une maman donna naissance à la maman d'une maman... Ainsi commence cette incroyable fable familiale. De mère en fille, une histoire s'écrit avec douceur et en musique sous la plume de la compagnie Kokeshi : celle des tout-petits.



## Et aussi...

## Des actions culturelles

En + de 10:10 // Cie Nyash

Atelier danse parent/enfant

Dimanche 7 février, de 11h à 12h

Public : enfants à partir de 6 ans

Nombre de binômes : 10

Tarif : 5 € par personne

En + de Monsieur, Blanchette  
et le loup // Cie Périphériques  
Atelier théâtre parent/enfant

Samedi 6 février, de 10h à 12h

Public : enfants à partir de 8 ans

Nombre de binômes : 10

Tarif : 5 € par personne

En + de Les joues Roses // Cie Kokeshi  
Temps fort autour du livre  
De maman en maman  
d'Emilie Vast

Coloriages, exposition à taille d'enfant,  
atelier autour de la famille...

autant de petits rendez-vous pour  
aborder le livre en famille et discuter avec  
les enfants de nos racines.

Public : enfants à partir de 2 ans

En partenariat avec la médiathèque de Sarzeau

En + de l'exposition  
« Ici reposent tous les oiseaux »  
Atelier d'initiation au pop-up

Mercredi 10 février, de 16h à 18h

Public : enfants à partir de 7 ans

Nombre : 15 // Gratuit

Inscriptions obligatoires à partir  
du mardi 7 janvier à la médiathèque  
de Sarzeau : 02 97 48 29 42

mediatheque.sarzeau@gmvaggio.bzh

## Une exposition

DU MARDI 9

AU SAMEDI 27 FÉVRIER

Ici reposent tous les oiseaux



Etienne Friess, illustrateur,  
et Basile Coignard, sculpteur

Sur une petite île nichée au cœur de l'océan, on retrouve un carnet. Celui d'un scientifique un brin excentrique, lancé dans une folle aventure : recréer des oiseaux, dans un monde où ils ont disparu. Ces créatures mécaniques reprennent les caractéristiques des vrais oiseaux mais vont réserver quelques surprises...

En + de l'expo  
Vernissage et séance  
de ventes/dédicace

Mercredi, de 10h à 18h  
avec Etienne Friess, Basile Coignard,  
et la librairie Les Passeurs de Mots  
à Sarzeau

## Conseils municipaux

## Compte-rendu du 21 septembre 2020

- ▶ Budget principal : décision modificative n°2020.02.
- ▶ Covid-19 : attribution d'une subvention exceptionnelle au CCAS.
- ▶ Formation des élus.
- ▶ Création de contrats de projet (art 3-II)
- ▶ Avancement de grade 2020 - modification délibération n°2020-071.
- ▶ Modification du tableau des effectifs.
- ▶ Service enfance jeunesse : convention de partenariat financier avec les communes extérieures.
- ▶ Repli : échange d'un terrain privé de camping-caravaning contre le lot n°8 dans le PRL de Saint-Jacques.
- ▶ Repli : vente du lot 64 dans le PRL de Saint-Jacques.
- ▶ Repli : vente lot 25 dans le PRL de Saint-Jacques.
- ▶ Repli : vente des lots n°13 et 32 dans le PRL du Feuntennio.
- ▶ Acquisition à titre gratuit à l'issue de l'abandon de la parcelle CC159 située à Penvins au profit de la commune.
- ▶ Dénomination d'une voie communale : chemin de Brouhel.
- ▶ Dénomination d'une voie publique : impasse des Estorlets à Saint-Colombier.
- ▶ Servitude de passage et de tréfonds parcelle CM23 à Kerséal.
- ▶ Francheville : EADM - compte rendu d'activités 2019 à la collectivité (CRAC) concernant la concession d'aménagement.
- ▶ Rectificatif à la délibération n°2019-155 du 18 novembre 2019 relative au repli des campeurs caravaniers : acquisitions de terrains dans la zone de repli de Prat Bihan.
- ▶ Morbihan Énergies : enfouissement des réseaux (BT-EP-FT) sur le chemin de Kerhuelon.
- ▶ Morbihan Énergies : rénovation du réseau éclairage et bornes du parking de Suscinio.
- ▶ Désignation des représentants et délégués du conseil municipal auprès du PNR - rectificatif à la délibération n°2020-043.
- ▶ PNR : rapport d'activité 2019.
- ▶ GMVA : exercice de la compétence «eaux pluviales urbaines».

## Compte-rendu du 16 novembre 2020

- ▶ Résidence Poulmenac'h (maison Fermine) : adoption du budget 2020 du mandat de gestion de BSH.
- ▶ Ouverture dominicale des commerces.
- ▶ Rectificatif à la délibération n°2020-088 : avenant n°1 à la convention d'occupation du domaine public pour l'exploitation d'un bar restaurant dans le bâtiment de la capitainerie du port de Saint-Jacques.
- ▶ Centre Nautique de Sarzeau (CNS) : compensation 2020 pour sujétions de service public.
- ▶ Désignation des représentants du conseil municipal auprès des organismes extérieurs.
- ▶ Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2021.
- ▶ CCAS : subvention exceptionnelle pour remboursement d'un emprunt par anticipation.
- ▶ Budget Principal : décision modificative n°2020-03.
- ▶ Recrutement d'un vacataire en vue de la préparation d'un livre.
- ▶ Modification du tableau des effectifs
- ▶ Subventions complémentaires 2020.
- ▶ Désignation des membres du Conseil Municipal au Conseil portuaire de Saint-Jacques.
- ▶ Désignation des membres du Conseil Municipal au Conseil portuaire du Logeo.
- ▶ Désignation des membres du Conseil Municipal au Conseil des mouillages de l'Océan.
- ▶ Désignation des membres du Conseil Municipal au conseil des mouillages du Golfe 2020.
- ▶ Francheville : transfert du contrat de concession d'aménagement de EADM à BSH.
- ▶ Dénomination d'une voie privée : impasse Clos des Ormes.
- ▶ Acquisition de 2 parcelles YR 115 et YR209 à Penvins.
- ▶ Acquisition des parcelles ZV214 et ZV215 pour la création d'une voie verte.
- ▶ Acquisition de la parcelle ZM110 située au Scuze pour la création d'une aire naturelle de stationnement.
- ▶ Repli des campeurs-caravaniers : acquisition de la parcelle YS221 dans la zone de repli de la cour Penvins.
- ▶ Repli des campeurs-caravaniers : acquisition de 11 terrains aux consorts le Boulho-Grasset dans la zone de repli de la cour Penvins et dans les secteurs de Landrezac, Penvins et Banastère.
- ▶ Repli des campeurs-caravaniers : acquisition de 5 terrains aux consorts Rocuet.
- ▶ Repli : échange d'un terrain privé de camping-caravaning contre un lot dans le parc résidentiel de loisirs de Saint-Jacques.
- ▶ Repli : vente des lots n°9, 11, 16 et 32 dans le parc résidentiel de loisirs de Saint-Jacques.
- ▶ Repli : vente des lots n°1, 27 et 31 dans le parc résidentiel de loisirs du Feuntennio.
- ▶ ENEDIS : convention de servitudes Avenue Raymond Marcellin - La Corderie.
- ▶ Rev@ : convention cadre relative à la fourniture de services de communications électroniques.
- ▶ GMVA : désignation des délégués du Conseil Municipal auprès de l'EPCI.
- ▶ GMVA : modification des statuts de Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération.
- ▶ GMVA : refus du transfert de la compétence en matière de plan local d'urbanisme à la communauté d'agglomération.
- ▶ GMVA : convention d'adhésion au conseil en énergie partagé.
- ▶ Morbihan Énergies : rapport d'activité 2019.

## Naissances

## Septembre

Le 22 septembre

PERISSINOTTO  
Aurélien

## Octobre

Le 4 octobre

GUIHEUX  
MERDRIGNAC Naïala

Le 21 octobre

MANCHON Swan

## Novembre

Le 15 novembre

PEYRIC Victoria

## Mariages

## Septembre

Le 12 septembre

LANGLAIS  
François-Régis  
et ROBERT Marina

Le 26 septembre

GUÉRIN Patrick  
et GOES Josiane

## Octobre

Le 2 octobre

LAURAS Adrien  
et AULOTTE Alix

Le 10 octobre

BRIER Nicolas  
et TIERCELIN Clarisse

Le 17 octobre

SINQUIN Daniel  
et ANTONUCCI  
Clarisse

Le 24 octobre

COATIVY Gildas  
et NKOU  
BOUALA Galy



## Décès

## Septembre

- Le 4 sept.** - GUTH Paul, 83 ans  
**Le 4 sept.** - BOURNIZIEN née MASKELL Christine, 73 ans  
**Le 8 sept.** - PABOUT Bernard, 68 ans  
**Le 12 sept.** - GOSSELIN Philippe, 63 ans  
**Le 13 sept.** - LE GOUESTRE Lionel, 66 ans  
**Le 15 sept.** - PESSIOT née LE DRESSAY Marie, 83 ans  
**Le 16 sept.** - EUDÉ Marcel, 86 ans  
**Le 18 sept.** - MAGE née DEDIEU Yolande, 94 ans  
**Le 19 sept.** - LE JOUBIQUX née JASTALÉ Josette, 90 ans  
**Le 20 sept.** - BOUKHORS Alain, 81 ans  
**Le 20 sept.** - LE DORÉ Jean-Yves, 80 ans  
**Le 29 sept.** - CLAVIER Bernard, 76 ans  
**Le 30 sept.** - BRAUD née LEFÈVRE Claudie, 82 ans

## Octobre

- Le 17 octobre** - KANNOGLOU Michel, 78 ans  
**Le 18 octobre** - BOLAC Pierre, 93 ans  
**Le 18 octobre** - LE BRUN née COQUEN Anne, 87 ans  
**Le 19 octobre** - SCHNEIDER née POCRÉAU Gisèle, 93 ans  
**Le 20 octobre** - DUMAST née JAMES Yvette, 98 ans  
**Le 29 octobre** - AYMÉ née STARMANS Renée, 97 ans

## Novembre

- Le 7 nov.** - MAUBLANC née VERNIERS Suzanne, 92 ans  
**Le 9 nov.** - SAMSON Raymond, 87 ans  
**Le 10 nov.** - CASTEL née OILLIC Sylvie, 61 ans  
**Le 15 nov.** - MARCHAND née POURCHOT Andrée, 94 ans  
**Le 20 nov.** - LANNOU Yves, 99 ans  
**Le 22 nov.** - De RUFFI de PONTEVÈZ GEVAUDAN Thierry, 33 ans  
**Le 29 nov.** - HOUSSAY Yvette, 72 ans

## Clin d'œil

## Une centenaire à domicile

C'est au domicile de sa fille, où elle réside, que Suzanne Guéheneux (née Thomas) a reçu un bouquet de fleurs des mains de Cécile Le Sommer, adjointe en charge des affaires sociales et des solidarités. Née à Nantes, Suzanne a fêté ses 100 ans le 23 avril 2020.



## Groupe « Sarzeau en mouvement »

## Être dans l'action et garder le cap

L'actualité de l'année 2020 montre que tout peut arriver. Qui aurait pu anticiper cette crise d'un genre si particulier, qui secoue à ce point le monde entier et la vie de chacun et chacun d'entre nous ?

Pour une collectivité, essayer de prévoir dans quel environnement nous vivrons demain est nécessaire mais pas suffisant. Nous croyons beaucoup aux vertus de l'action car celle-ci ne dépend que de nous. L'action permet d'apporter des solutions pour faire face aux situations auxquelles nous sommes confrontés, qu'elles soient prévues ou non. L'action est aussi le meilleur moyen pour peser sur l'avenir que nous souhaitons plutôt que de le subir.

Être dans l'action est ce que nous faisons depuis le début de cette crise. Cela s'est traduit par de nombreuses initiatives depuis le printemps dernier, notamment au plan des solidarités, au plan économique et au plan sanitaire. Nous resterons fortement mobilisés pour continuer à gérer cette crise dans les prochains mois.

En parallèle, nous mettons en œuvre le projet annoncé et les engagements que nous avons pris devant les Sarzeautines et les Sarzeautins, à savoir continuer à agir pour le « bien vivre au quotidien », pour la modernisation des équipements et l'em-

bellissement de notre commune, pour la préservation de son patrimoine naturel et pour accompagner les transitions.

Lors du débat d'orientation budgétaire de novembre dernier, nous avons rappelé ces priorités et nos engagements, qui sont traduits dans l'ambitieux programme que nous sommes en train d'engager.

À titre d'exemples, après un important travail de préparation, la construction de la nouvelle salle des Sports et la rénovation du bâtiment associatif Robert Hiebst commenceront au début du printemps prochain. En parallèle, le développement des circulations douces se poursuivra avec notamment la création d'une nouvelle piste cyclable entre Kerguet et Suscinio, dont le chantier démarrera en février. La rénovation du secteur Nord du bourg sera engagée, avec les premières transformations concrètes dans le secteur du Bindo.

Au total, plus de 10 millions d'euros seront investis en 2021 par la commune sur des projets dans les différents quartiers de notre territoire, ce qui apportera aussi une contribution significative à la relance de l'économie. Très bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Les membres du groupe  
« Sarzeau en Mouvement »

## Groupe « Osons Sarzeau de demain »

## Agir en cohérence

Au conseil municipal du 16 novembre, nous avons débattu des orientations budgétaires pour les années à venir.

La majorité municipale présentait quatre priorités et affirmait sa volonté de poursuivre des chantiers engagés depuis quelques années déjà pour la ville. Mais, comme nous l'avons fait remarquer, il manquait à cette énumération une cohérence globale.

Il ne peut pas y avoir de choix budgétaire s'il n'y a pas une vision claire et inspirante du Sarzeau que nous voulons léguer à nos enfants. À la fin de ce débat, nous ne savions pas vers quoi et pourquoi les choix qui ont été présentés avaient été faits.

Nous avons exprimé la vision de notre équipe pour Sarzeau :

- ▶ construire une ville du bien-vivre ensemble, où toute personne désirant y habiter pourra accéder à un logement correspondant à ses moyens financiers ; où l'habitat locatif ou en propriété sera pensé en harmonie avec le territoire.
- ▶ bâtir une ville solidaire, où les générations cohabiteront et où chacun trouvera le soutien et la solidarité dont il a besoin ;

où le personnel municipal aura un statut protecteur lui permettant d'assurer ses missions en toute sérénité.

- ▶ repenser une ville écologique et soucieuse de son environnement où protéger la mer et la nature sera une priorité et l'affaire de tous ; où l'installation de nouveaux agriculteurs, d'artisans, d'entrepreneurs en économie sociale et solidaire sera accompagnée et soutenue.

Dans cette période de fêtes de fin d'année, nous voulons exprimer à toutes les Sarzeautines et les Sarzeautins qui ont été frappés par le Covid, ou qui en ont subi les effets, notre soutien et notre solidarité.

À tous ceux qui le pourront, nous souhaitons des retrouvailles familiales chaleureuses et heureuses (sans oublier bien sûr les précautions nécessaires !).

Nous restons toujours à votre disposition pour porter vos questions ou vos demandes. Très belles fêtes à tous.

Les membres du groupe  
« Osons Sarzeau de demain »,  
le 1<sup>er</sup> décembre 2020

# MEILLEURS VOEUX 2021

BLOAVEZH MAT

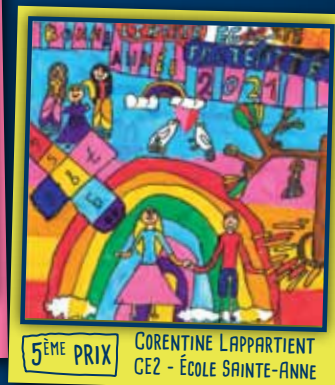
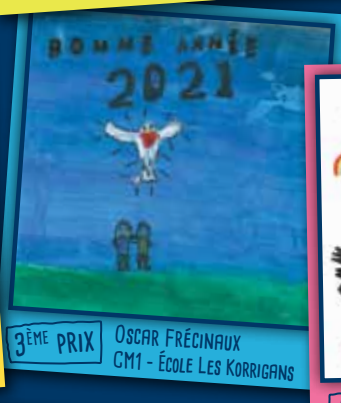
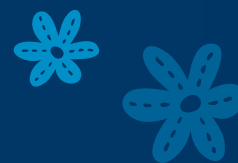


## LA PAIX & L'AMITIÉ

TEL ÉTAIT LE THÈME RETENU  
POUR ILLUSTRER LA CARTE  
DE VŒUX DE LA COMMUNE.



LOVE



Merci à tous les enfants  
des classes élémentaires  
et maternelles  
de Sarzeau et  
l'Espace Petite Enfance  
pour leur participation

## INVITATION

David Lappartient, maire de Sarzeau et le Conseil Municipal  
ont le plaisir de convier les Sarzeautins  
à la cérémonie organisée à l'occasion des vœux

**mardi 5 janvier 2021 à 19h**

en format vidéo sur [www.sarzeau.fr](http://www.sarzeau.fr)  
et les réseaux sociaux  

